

## Réunion du 5 novembre 2025 - salle Gillet à 20h00

Présents : Christian, Patnico, Daniel, Françoise, Jacques, Alain Le Gall, Patricia,

Absents excusés : Vincent, Simon, David, Jérôme, Mike, Michel, Ahmed, Olivier

### Ordre du jour :

Accrochage Christian et Jérôme

Démission Jérôme

Jeu en 6 max

Pénalités pour retard

Mise à jour règlement intérieur et annexe

Composition équipe étapes régionales CFEPA

Organisation TELETHON le samedi 13 décembre

Organisation sélection CFEPA le dimanche 14 décembre

### Ce C.R. a été amender à plusieurs reprises après le 5 novembre.

Je précise donc la chronologie pour que ce soit compréhensible : Le compte rendu que j'ai écrit le vendredi 7 en faisant appel à ma mémoire (pas beaucoup de note à la réunion) a été complété par Christian le samedi 8 (souligné en rouge), validé par Jérôme le dimanche 9 et lundi 10 (avec complément souligné en bleu) et complété par moi pour le poste déplacement Poitiers (Fontenay le comte) le dimanche 9 à 23h et ce jour (souligné en vert).

Je l'ai soumis à Christian et Jérôme avec leurs précisions qu'ils ont validé le 9 novembre.

J'ai ajouté ce jour, 29 novembre les dernières décisions : Prise en charge du déplacement à Poitiers suivant dépenses réelles des deux véhicules, pénalités pour retard, TD le 13 et le 14 décembre, récompenses en points pour les bénévoles sur nos organisations externes.

### Accrochage entre Christian et Jérôme :

A la demande de Christian, ce paragraphe devient

### Accrochage entre le Président et Jérôme :

Mise au point faite entre Christian et Jérôme. Christian précise que c'est en sa qualité de Président qu'il est intervenu sur demande d'un adhérent concernant des inscriptions faites par Jérôme après la clôture de celles-ci. Jérôme s'en est expliqué et chacun est resté sur sa position. Christian a précisé qu'il n'avait pas voulu blesser Jérôme et il s'en est excusé auprès de lui devant les présents à la réunion.

A la suite de cet « incident », Christian estime que sa légitimité en tant que Président est remise en cause, et considère que l'exercice de sa fonction ne peut plus se faire dans la sérénité et que cette situation devient pour lui difficilement supportable, voire néfaste pour l'association.

Jacques précise que Christian (ou le Président) s'immisce trop dans les tâches déléguées aux membres du C.A. Christian répond que dans ces cas, il agit en tant que Président en posant des questions afin de veiller au respect des règles, car il est le premier responsable de l'ensemble des activités de l'association du VOP vis-à-vis des adhérents et de la municipalité, ainsi que des instances judiciaires et pénales, comme le prévoient et l'imposent les statuts de l'association.

Et souligne également, le manque d'implication de beaucoup trop de membres dans nos organisations ne l'encourage plus à s'investir dans la vie du VOP.

Donc après ça, Christian s'interroge sur la continuité de son mandat et songe à une éventuelle démission ainsi qu'à son départ du VOP. Si cela devenait réalité, il ne sait pas si cela intervientrait avant le weekend du 13/14 décembre (TELETHON et étape CFEPA) ou après l'Open de Juin qui clôture la saison.

Patricia nous informe que Vincent en concertation avec Simon (sur la route du retour d'Espagne) a répondu à 19h au mail de Patnico qui avait demandé un avis aux absents sur l'ordre du jour. Patricia lit donc ce message dans lequel Vincent précise que Jérôme gère sa partie à la perfection et qu'il serait bien de lui faire confiance et de rappeler également, sans la juger car il n'était pas au club à ce moment, la démission d'Alain. Pas de réaction de Christian à cette lecture mais plus tard dans les conversations où il constate que cette fois encore la démission d'Alain serait de son fait. J'étais présent et je confirme que le seul responsable était Alain qui était très alcoolisé. Il a dit violemment que sa fonction de gestion des achats était bafouée par Christian qui avait proposé de s'occuper de l'achat du pain dans une boulangerie à proximité de son domicile dans laquelle il avait des conditions tarifaires.

C'en était trop pour Christian qui est revenu sur sa démission éventuelle qui devenait plus qu'une éventualité. Patnico a réagi en précisant que si Christian partait, nous devrions envisager la suppression des organisations des 13 et 14 décembre, car il est impossible de faire sans lui au niveau de la gestion informatique des tournois surtout pour le CFEPA.

Après tout ce temps passé à cette discussion (il est 22h), nous avons poursuivi sur la demande de Jérôme sur la suite de l'ordre du jour.

### Démission Jérôme :

Jérôme dit qu'il n'a pas été question de démission mais de réflexion.

Pour trouver une solution qui convienne à tous nous envisageons les adaptations suivantes :

- Modification des horaires d'inscription : Jérôme accepte que l'horaire soit le jour de la soirée à 19h au plus tard.
- L'équilibrage et le tirage sera fait entre 19 et 20h avant la soirée.

- De ce fait plus d'inscription après 19h. Jérôme sera le seul à accorder une dérogation à ces horaires et en référer aux adhérents qui poseraient des questions à ce sujet.

Sans que ce soit précisé explicitement et après les sujets évoqués ci-dessus, je considère que Jérôme reprends les rennes de la gestion des soirées. Chose effective à la soirée Sit&Go du 6 novembre.

#### **Jeu en 6 max :**

Inégalité entre les tables de 6 et de 5 joueurs (mon avis), poursuite, modifications, cessation ? Le 6 max en un seul tournoi et le 8 max en deux tournois, est-ce cohérent, utile, nécessaire ?

Après discussion et évocation de jouer le 6 max en un tournoi, il s'avère que l'attribution des points est très compliquée. A la lecture du logiciel on remarque qu'il est possible d'indiquer dans le tournoi, + 1 place. Ce qui permet de jouer à 7 en début de tournoi si nécessaire avec le nombre d'inscrits et revenir en cours de tournoi à 6 suivant éliminations et équilibrage des tables. Il est donc décidé de continuer en deux tournois.

#### **Composition équipe CFEPA :**

(pas évoqué au cours de la réunion)

Première étape à Poitiers : Antoine, David, Jacques, Jérôme, Manu, Nicolas, Simon, Victor. Equipe et joueurs inscrits sur le portail FFPA.

Demande minibus effectuée. Attention, il faut le prendre le vendredi après-midi et le rendre propre (même état qu'à la prise le vendredi) avec le plein et au plus tard IMPERATIVEMENT à 10h le lundi matin.

Réponse de Jérôme sur le C.R. modifié par Christian :

Pour la Composition équipe CFEPA : On n'a pas parlé de la hauteur du remboursement : Frais réel ou non ? Si on se base sur les frais comme l'an dernier, les joueurs ne vont pas rentrer dans leur frais. Je ne suis pas concerné par cela car ma voiture est récente et donc le calcul de l'an dernier correspond à ce que Pat avait calculé l'an dernier mais si un autre joueur n'a pas de voiture récente alors cela ne fonctionne pas. Dites-moi ce que vous en pensez mais je pense qu'il faut rembourser aux frais réels avec ticket de caisse pour preuve. Sinon je valide le CR y compris les modifs de Christian.

J'ajouterai juste pour le 14 décembre, la même phrase que Christian a mis pour l'orga du téléthon

Réponse le 9 novembre, le Minibus n'est pas disponible le 16 novembre, il faudra effectuer le déplacement avec deux voitures. Exceptionnellement, le club prendra la totalité des frais en charge.

Avis de Christian : Je laisse Alain LG et Françoise le soin de répondre. À mon avis, si les organisations prévues sont réalisées, cela ne posera pas de problème de financement.

En l'absence de David et Vincent, Christian a remis à Jérôme le fichier des licences de l'équipe qui assurera la première manche, ainsi que le badge ULYS pour l'autoroute. Concernant le règlement des repas, Jérôme n'a pas souhaité légitimement prendre le chéquier avec un chèque signé.

La demande du minibus pour le 18 janvier, le 1<sup>er</sup> et 29 mars est faite.

Information complémentaire de Patnico le 10 novembre.

Ci-dessous, le calcul que j'avais proposé l'année dernière pour le même déplacement mais je ne sais pas ce qui a été fait mais je pense qu'il faut faire ce qui a été fait l'année dernière.

#### **Remboursement déplacement Etape 1 - Fontaine le comte**

Aller Vaux / Fontaine le comte 177 km Autoroute 14,10 €  
(information Via MICHELIN)

<u>Coût Mairie et consommation du minibus</u>	0,12€ jusqu'à 300 km 0,35€ au-delà Consommation au 100 km 8,6 litres
---	--

<u>Coût Gasoil actuel prix moyen à Vaux/mer</u>	1,60 €			
Kilométrage A/R	354km	300	0,12 €	36,00 €
		54	0,35 €	18,90 €
				<b>54,90 €</b>
Autoroute A/R	14,10€ X 2	<b>28,20 €</b>		
Carburant A/R	354km	8,6 l/100	30,44 litres	<b>48,70 €</b>
<u>Prise en charge par le club avec le minibus</u>		53,50 + 28,20 + 48,70		<b>131,80 €</b>
<u>Remboursement proposé</u>			<b>131,80 €</b>	

Retour de Jérôme à tous les membres du C.A. le 10 novembre par mail.

Bonjour à tous,

Je reviens sur le calcul pour le remboursement des frais pour aller à Poitiers calculé par Pat.

Son calcul est de 131.80 € si nous avions pris le véhicule de la ville.

L'an dernier ce qui a été fait était que cette somme était divisée par 2 car nous avons pris 2 véhicules perso.

Or cela ne couvre pas les frais.

En effet si on regarde bien le détail, rien que le total du prix de l'autoroute et du carburant est de 76.90 €.

Et 76.90 € multiplié par 2 véhicules est égal à 153.80 € donc nous ne pouvons pas rentrer dans les frais.

Je propose donc de faire un remboursement aux frais réels.

Qu'en pensez-vous ?

Jérôme

Sans réponses et avis des membres du C.A., sauf le mien marquant mon désaccord, La prise en charge des dépenses réelles est validée le 12 novembre, soit une dépense de 177,16€.

### **Pénalités retard non signalé :**

Pénalités pour absence non signalée. Jérôme a contacté Marc pour mise en place de retrait de points. Le logiciel le permet. Christian pense à un avertissement pour la première fois et un retrait de points progressif pour les fois suivantes.

Une discussion téléphonique entre Jérôme et Patnico (le vendredi 7) évoque un retrait de 20 pts, puis 50pts après l'avertissement en espérant que cela n'ira pas plus loin.

Information communiquée par Jérôme à la soirée de championnat du 12 novembre.

### **Mise à jour règlement intérieur et annexe :**

(pas évoqué à la réunion)

Horaire inscription, nombre et durée rounds Day2, Sit&Go par équipe ou individuel (points ou pas).

### **Organisation TELETHON le samedi 13 décembre :**

(Evoqué sommairement à la réunion).

Repas chez l'Antre Amis : Françoise contacte le restaurant

Lots : Demande de Patnico au Casino Barrière (Réponse le vendredi 7 : même dotation que l'an dernier), un rétro projecteur acheté en prévision du forum des associations (il est comme neuf), Patricia contacte des commerçants, ticket Espagne ?, etc...

Tombola ?

Non évoqué : Communication et inscriptions ? Affiche ?

Bénévoles, installation le samedi matin à 8h00 (salle atelier occupée le vendredi jusqu'à 21h).

Publicité sur Demoiselle FM.

TD : nous avons un TD au club, Simon doit-il assurer le Job en participant au tournoi ?, et l'assurer jusqu'au bout même s'il est éliminé.

Avis de Christian : Simon aime autant organiser et gérer un tournoi que de jouer, je laisse Simon se prononcer.

Pas de confirmation précise de Simon à ce jour.

### **Organisation CFEPA le dimanche 14 décembre:**

Réception de deux poules de 7 équipes. Kévin du St Moritz peut nous apporter la restauration (entrée, plat, dessert) pour 15€. Toute l'installation du couvert et le service à notre charge et sandwichs le soir.

Patricia propose de contacter un traiteur qu'elle connaît.

Suite à une question de Lydie à Françoise à la soirée de jeudi, Lydie a proposé un traiteur qu'elle a contacté sur le moment. Une proposition concrète sera faite rapidement. Entrée, plat, dessert pour 15€ maxi gérer à 100% par lui ('vaisselle, couverts et service). Il nous incombera la mise en place des tables et chaises.

TD : nous avons un TD au club, à mon avis Simon devrait assurer le Job sans participer au jeu.

Simon a décidé de jouer et ne sera pas TD. Une demande te TD a été faite à la FFPA le 28 novembre. A ce jour pas de candidature. S'il n'y a pas de TD, les décisions seront prises par le collège de capitaines des équipes.

### **Récompenses en points pour les bénévoles :**

(Evoqué au cours des conversations téléphoniques avec Christian et Jérôme).

Le logiciel permet d'attribuer des points aux adhérents qui aident sur nos manifestations hors soirées de championnat. Ce bonus pourrait être de 100 points pour une aide minimum de quelques heures en une ou plusieurs fois.

Information communiquée par Jérôme à la soirée de championnat du 12 novembre.

Fin de la réunion du 5 novembre à 0h15

Le Secrétaire, Patnico, le 29 novembre 2025

